



INSCRIPTION ANNUELLE

2021/2022

NOM : _____ Prénom : _____

Téléphone lisible por favor : _____

Adresse mail lisible por favor: _____

Adresse complète : _____

Tarif annuel

- 205€/personne = inscription personne seule.
- 190€/personne = inscription plusieurs personnes de la même famille.
Indiquer le nom de l'autre personne.
- 185€/personne = Tarif étudiant ou personne à la recherche d'un emploi (sur présentation d'un justificatif)

Tarif par période

1 période = 6 à 7 cours (de vacances à vacances)

- 50€/personne = inscription personne seule.
- 45€/personne = inscription plusieurs personnes de la même famille.
Indiquer le nom de l'autre personne.

Chèques à l'ordre de CUBA SALSA NARBONNE

Quel(s) cours ?

- Cours Lundi 21h15 avec Aurélie Cours Lundi 21h15 avec Damian
- Cours Mercredi 20h Aurélie Cours Mercredi 21h15 Aurélie
- Cours Jeudi 20h avec Jonar Cours Jeudi 21h15 avec Jonar
- cours Lundi 20h avec Damian

REGLEMENT INTERIEUR/ CONDITIONS GENERALES

Si vous cochez chacune des cases suivantes, alors vous acceptez les conditions générales et le règlement intérieur >> votre inscription est validée !

La danse est un loisir mais pour le respect de chacun :

- Je respecte le niveau qui me correspond** : la qualité des cours et de l'apprentissage de la danse en dépend directement.
- Je respecte les avis des professeurs** sur le niveau des cours qui me correspond et accepte d'être réorienté sur un autre cours si nécessaire
- Je suis **ponctuel** et **le plus assidu possible** afin de ne pas perturber le cours
- En arrivant ou en sortant des cours, **j'évite d'être bruyant** afin de respecter le bon déroulement des cours.
- Je serai en mesure de présenter un pass sanitaire (cf détails ci-joints) pour chaque cours auquel je participerai, et dans le cas contraire je ne participerai pas au cours.
- Je prends connaissance des faits suivants :
- L'association pourrait être amenée à **filmer ou à prendre des photos**. Tout élève accepte implicitement cette clause.
 - L'association ne peut être reconnue responsable des **pertes** ou **vois**.
 - Tout forfait qui commence est dû dans sa totalité et il n'y aura pas de remboursement possible (sauf en cas d'obligation de suspendre les cours en raison de la situation sanitaire)
 - Les tarifs comprennent les cours hebdomadaires, ils ne comprennent pas les stages ponctuels ou séjours susceptibles d'être organisés au cours de l'année. Les élèves intéressés par ces manifestations devront alors s'acquitter d'un droit d'inscription spécifique.

Signature :

Mise en place du pass sanitaire

Compte tenu du courrier envoyé le 13 Août 2021 par le Maire de Narbonne aux associations narbonnaises utilisatrices d'un équipement de la Ville de Narbonne, l'association est dans l'obligation de mettre en œuvre le contrôle du Passe Sanitaire pour ses professionnels, bénévoles, adhérents, membres et autre public qu'elle accueille.

A compter du 9 août 2021 et ce, jusqu'au 15 novembre 2021, l'association a donc l'obligation de contrôler que :

- chaque personne majeure dispose d'un Passe sanitaire pour accéder au lieu public qu'elle utilise.
- cette obligation est étendue aux mineurs de 12 à 17 ans à partir du 30 septembre 2021 ;
- les enfants de moins de 12 ans ne sont pas concernés par cette mesure.

Pour valider un Passe sanitaire, il convient de présenter l'un des documents suivants :

- **Justificatif du statut vaccinal (sur papier ou via l'application #TousAntiCovid)**
- **Test PCR ou test antigénique (- 72 heures)**
- **Autotest validé par un professionnel de santé**
- **Certificat de rétablissement suite à une contamination ou de contre-indication médicale à la vaccination.**

Par décret en date du 7 août, l'Etat a rendu obligatoire la présentation d'un Passe sanitaire pour tout accès à un lieu public dans le cadre d'activités culturelles, sportives, ludiques ou festives et ce, quelle qu'en soit la jauge.